

*L'Observatoire du documentaire regroupe les associations professionnelles et organismes suivants : Alliance des arts médiatiques indépendants (AAMI), Alliance des producteurs francophones du Canada (APFC), Association québécoise de la production médiatique (AQPM), Association québécoise des techniciens de l'image et du son (AQTIS), Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec (ARRQ), Bell Media (Canal D), Documentaristes du Canada (DOC), Front des réalisateurs indépendants du Canada (FRIC), Guilde canadienne des réalisateurs (GCR), Office national du film du Canada / National Film Board of Canada (ONF/NFB), Regroupement des distributeurs de films du Québec (RDFQ) représenté par Films du 3 Mars (F3M), Rencontres internationales du documentaire de Montréal (RIDM), Société Radio-Canada (SRC), Société des Auteurs de radio, télévision et cinéma (SARTEC), Télé-Québec (TQ).*

## FORUM SUR LE PROJET DE POLITIQUE QUÉBÉCOISE DE LA CULTURE (5 et 6 septembre 2017)

### **Commentaires et suggestions sur les orientations et les objectifs proposés et priorités à mettre de l'avant dans le futur plan d'action**

Au Québec, le cinéma documentaire occupe une place de première importance dans le paysage culturel depuis les années 60. En plus de faire rayonner le Québec à travers le monde, les cinéastes ont plus d'une fois permis aux Québécoises et aux Québécois de mieux comprendre leur époque, de rencontrer l'autre, d'élargir leur connaissance du monde et d'être des citoyens de leur temps.

Suite à la récente désignation du film « Pour la suite du monde » comme « Événement historique » par le Gouvernement du Québec nous pensons qu'il est de première importance d'assurer la poursuite de cette tradition cinématographique spécifique au Québec et de permettre aux nombreux héritiers de Perrault, Brault et Carrière de tourner ces films singuliers qui font notre renommée.

Suite à la lecture de la *Proposition de politique culturelle*, voici 5 propositions concrètes afin que les artisans, les artistes et les entreprises qui font le cinéma documentaire québécois d'aujourd'hui puissent demeurer des chefs de file à l'échelle planétaire.

#### **1- Soutien direct à la production**

Disons d'emblée que la présente proposition de politique nous semble comporter un risque d'éparpillement, voire de dilution des ressources. *Qui trop embrasse mal étreint*, dit-on. C'est pourquoi nous voulons rappeler très simplement l'importance du financement direct en culture, notamment via nos grandes institutions comme la SODEC, Télé-Québec et le Conseil des arts et des lettres du Québec.

Le système de financement du cinéma documentaire au Québec et au Canada a accusé certains retards dans les dernières années qui compromettent gravement la santé du milieu. On a vu plusieurs boîtes importantes fermer, on assiste à une précarisation des métiers du cinéma documentaire et de nombreux jeunes talents ou grands professionnels se tournent vers d'autres secteurs d'activité, faute d'avenir.

Sans minimiser l'importance d'une réflexion de fonds sur la distribution à l'ère du numérique, notre premier souci demeure le financement de la production. C'est en production que l'envergure de nos projets est déterminée. Lorsque nous faisons le choix de moyens trop modestes ou de sujets sans portée universelle, sans envergure cinématographique ; ce sont d'autres films, d'autres cinéastes, d'autres cinématographies qui vendent leurs films aux télévisions du monde ou qui voient leurs films sélectionnés dans les divers marchés et festivals. Lorsqu'on les produit avec des moyens au-dessous d'un certain seuil critique, nos films sont déclassés et perdent leur pertinence artistique, sociale et économique.

Ainsi l'article 1 de la politique culturelle devrait à notre avis être cet article qu'on retrouve au point 2 des orientations, et je cite : « Avec la présente politique, le gouvernement renforce son soutien aux artistes professionnels, aux travailleurs culturels, ainsi qu'aux organisations, aux institutions et aux entreprises qui animent et assurent le renouvellement de notre écosystème culturel. »

## **2 – Télé-Québec, son importance, son mandat**

Une autre de nos recommandations-phares concerne Télé-Québec. Il est très peu question de la télé d'État dans le projet actuel de politique. Or, à notre avis, celle-ci doit jouer un rôle de premier plan dans la production et la diffusion de culture dans toutes les communautés et les régions du Québec.

Il est dit dans le projet de politique qu' « Il est essentiel de (...) créer des conditions favorables permettant aux artistes d'expérimenter, d'inventer, de prendre des risques et de sortir des sentiers battus. » Pour nous, cela pourrait par exemple signifier de soustraire le documentaire des impératifs de cotes d'écoute imposés à la chaîne qui, à notre avis, vont souvent à l'encontre de son mandat.

Actuellement notre chaîne publique étant en partie tributaire de l'argent du Fonds des médias du Canada, on lui demande d'augmenter ses cotes d'écoute d'année en année, comme on le fait dans le secteur privé. Cela a automatiquement un impact sur le type d'œuvre présenté et le documentaire est le premier secteur qui écope. Et il écope durement. Depuis 3 ou 4 ans, on nous demande de produire des films avec de 2-3-4 fois moins de moyens. L'impact est catastrophique sur la qualité et l'intérêt de nos œuvres, pour le marché local, mais aussi pour les marchés d'exportations.

Alors, bien que le FMC soit de compétence fédérale, le milieu du cinéma documentaire demande au ministre de la Culture et des Communications du Québec d'ajouter sa voix à la sienne pour soustraire le documentaire des règles de performance imposées par le FMC à Télé-Québec. Nous pensons que ces règles vont à l'encontre du mandat de notre télévision d'État.

Pour finir, nous recommandons un renforcement clair de la mission de Télé Québec afin que le documentaire, comme les autres émissions de sa programmation, soit détaché, des considérations de performance.

## **3 – Le documentaire comme outil d'éducation**

Le cinéma documentaire a déjà été beaucoup plus présent dans les écoles du Québec. Il est d'ailleurs un outil d'éducation formidable. Il permet d'entrer dans toutes sortes de milieux, de comprendre des enjeux, de démythifier des phénomènes et de renforcer notre citoyenneté.

Nous savons tous que nos enfants et les étudiants en général sont bien souvent très réceptifs à cette manière d'apprendre en 2017. Mais c'est actuellement terriblement compliqué pour les professeurs (du primaire à l'université), de présenter nos films dans leurs classes. Souvent, les institutions sont forcées d'abandonner ces projets pour des raisons financières puisqu'il n'existe pas de programmes clairs leur permettant de commander nos films aisément.

Et nos films sont un bien public. Nous pensons qu'il faut créer des programmes spécifiques et financés correctement ainsi qu'un maillage entre les Ministères de la Culture et des Communications et le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour permettre à toutes les institutions d'enseignement du Québec de reprogrammer le cinéma documentaire québécois dans leurs classes.

## **4 – Le documentaire et sa contribution à l'économie du Québec**

Pour peu que l'écosystème de production redevienne favorable au Québec, nous pensons que les artisans, les artistes et les entrepreneurs du secteur peuvent être un atout important pour l'économie du Québec.

L'économie du documentaire est un secteur en pleine expansion. C'est un produit culturel de consommation qui circule extrêmement bien et qui a toutes les caractéristiques d'une économie du savoir et d'une industrie

numérique du 21 siècle. La demande augmente chaque année sur les marchés, dans les télévisions du monde entier et sur le web. Sous toutes ses formes, il se transige à l'international et génère des milliards. Nous pensons que le Québec peut jouer un rôle important sur ce marché, compte tenu de sa réputation enviable dans le secteur.

Mais pour cela, il faudrait que le Gouvernement épaulé l'industrie par des politiques favorables, un travail de synergie et des investissements. Nous pensons qu'au même titre que les secteurs pharmaceutiques, celui des jeux vidéo ou de l'intelligence artificielle, le Québec peut devenir l'un des pôles mondiaux de la production documentaire.

## **5- Cadre fiscal**

Nous avons déjà parlé devant vous de nos propositions quant à l'optimisation de certaines mesures fiscales qui pourraient contribuer au financement de la production québécoise. Les décisions qui seront prises sur le plan fédéral dans les prochains mois à ce sujet sont d'une grande importance pour la pérennité de la culture québécoise.

Nous demandons donc à notre ministre de la Culture et des Communications d'ajouter sa voix à celle de l'industrie pour demander à Ottawa d'assujettir les FAI (Bell, Rogers, Vidéotron) et les SPC (Google, Facebook, Apple, Netflix) aux règles canadiennes qui s'appliquent aux câblodistributeurs depuis 30 ans (soit de verser 5% de leurs profits au FMC), contribuant ainsi à 30% du budget de nos productions nationales.

Sur le plan québécois, une des solutions retenues par l'industrie est d'assujettir les produits électroniques vendus au Québec à une contribution de type écofrais. C'est une solution simple et éprouvée dans d'autres juridictions qui permettrait de récolter des dizaines de millions de dollars pour financer la production québécoise.

Nous sommes d'avis que le Québec doit être proactif dans ces dossiers et devenir un chef de file de la fiscalité (comme il vient de le faire dans des dossiers comme celui d'Uber ou de Airbnb).